



Le service qui regroupe des domaines importants tels que les qualifications, la CMCD, les équipements, les conventions et les règlements, travaille en lien permanent avec les autres commissions et avec les clubs du territoire.

La dématérialisation des licences a permis un traitement plus rapide avec moins de retours mais beaucoup de clubs n'ont pas encore adopté la procédure.

La CMCD qui a été relancée a permis aux clubs de faire le point de leurs ressources après les « années blanches covid ». Le groupe CMCD se réunira après l'assemblée générale pour faire le point des dossiers.

Je remercie Any pour son intégration même si elle n'a pas pu faire toutes les heures escomptées pour la commission et les bénévoles qui œuvrent dans les différents domaines.

Un merci particulier à Patrick Chapuis qui a rejoint le groupe Qualifications, le groupe CMCD et qui a fait un énorme travail sur le traitement des conventions.

**Bilan des licenciés : 41 266 licences qualifiées (chiffre record) dont :**

**26262** Masculins et **15004** féminines et **1773** mutations

Conventions étudiées par la commission : 141 de niveau division, 77 de niveau Aura et 14 de niveau national

**40 dossiers** traités pour **les équipements** (avec ou sans visite sur place)

Un rappel sur les responsables qui composent le Service :

- Responsable CMCD : Patrick Singla
- Responsable Equipements : Jean-Michel Daviet
- Responsable Qualification : Paula Barata (dont les mutations)

**Valérie Corduri-Daviet, Vice-présidente en charge du Service Juridique et Réglementation**